



BAREME DES HONORAIRES D'AGENCE

Transaction immobilière

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 10 janvier 2017, relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, voici le détail de nos honoraires afin d'apporter plus de transparence et de clarté.

Afin de vous prouver notre engagement à vous satisfaire nous avons choisi d'avoir des frais d'agence nettement en dessous des tarifs pratiqués par nos confrères.

Appartement	Honoraires TTC à la charge du VENDEUR
< 400 000 €	4.5% TTC du prix de vente (5 000 € minimum)
> 400 000 €	4 % TTC du prix de vente
Terrain ou bien bâti (maison, ferme ... à l'exception des appartements)	Honoraires TTC à la charge du VENDEUR
< 500 000 €	4,5 % TTC du prix de vente (5 000 € minimum)
> 500 000 €	4 % TTC du prix de vente
Garage (vendu seul)	Honoraires TTC à la charge du VENDEUR
1 garage	1.500 € TTC
Place de stationnement (vendue seule)	Honoraires TTC à la charge du VENDEUR
1 place de stationnement	1.000 € TTC

Nb : Tranches non cumulatives - TVA en vigueur : 20 % - Honoraires charge vendeur (sauf mandat de recherche éventuel)

Précision étant ici faite que des rabais par rapport au barème sont autorisés dans le cadre des négociations mais dans des limites proches des conditions pratiquées, seulement à la baisse, et pour des affaires particulières.

Les estimations, conseils, accompagnements pour la vente de terrain agricole sont offerts !

Titulaire de la carte professionnelle N° CPI 7401 2016 000 003 390 délivrée par la CCI de la Haute-Savoie portant la mention : T « transactions sur immeubles et fonds de commerce » avec « absence de garantie financière » pour son activité de transaction immobilière.

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de ASSURANCES du CREDIT MUTUEL IARD SA sous le n° de police B1 6000268.

BAREME DES HONORAIRES D'AGENCE

Location & gestion locative

HONORAIRES DE LOCATION

		Montant à la charge du propriétaire bailleur		Montant à la charge du locataire	
		Zone non tendue	Zone tendue	Zone non tendue	Zone tendue
Locaux à usage d'habitation <small>(locaux d'habitation ou mixtes loi 06/07/1989 et locaux de droits communs, loués vides ou meublés)</small>	<ul style="list-style-type: none"> Estimation, Création du dossier, Réalisation et développement de photos et visites virtuelles, Création et publication d'annonces, Honoraires d'entremise et de négociation de la location du bien. 	8% TTC du loyer annuel hors charges			
	<ul style="list-style-type: none"> Planification et réalisation des visites, Création du ou des dossier(s) locataire(s), Rédaction du bail. 	8.00 € / m ² TTC	10.00 € / m ² TTC	8.00 € / m ² TTC	10.00 € / m ² TTC
	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation et transmission de l'état des lieux d'entrée <small>(réalisation et transmission de l'état des lieux de sortie offert)</small> 	3.00 € / m ² TTC		3.00 € / m ² TTC	
	<ul style="list-style-type: none"> Etat des lieux de sortie <small>(si état des lieux d'entrée non réalisé par l'agence)</small> 	3.00 € / m ² TTC			

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

	Montant à la charge du bailleur
<ul style="list-style-type: none"> Locaux d'habitation ou mixtes soumis à la loi du 6 juillet 1989 <small>(location vide ou meublée)</small> Locaux d'habitation loués à titre de résidence secondaire <small>(location vide ou meublée)</small> Autres locaux (garage, stationnement, box ...) 	9.50 % TTC <small>(du montant total des sommes encaissées)</small>
Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières <small>(en supplément des honoraires de gestion)</small>	3 % TTC <small>(du loyer + provision sur charges)</small>
Suivi des contrats d'assurance de garantie de loyers impayés et détériorations immobilières <small>(en supplément des honoraires de gestion)</small>	0.50 % TTC <small>(du montant total des sommes encaissées)</small>

AUTRES PRESTATIONS

Vacation		
<i>Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30</i>		
	Honoraires TTC	A la charge
• Dirigeant	120.00 € TTC / heure	du demandeur
• Gestionnaire gérance / collaborateur agence	90.00 € TTC / heure	du demandeur
Majoration du tarif de 50% pour vacation en dehors des jours et horaires susmentionnés et les jours fériés.		
Litige et contentieux		
• 1 ^{ère} relance loyer impayé	Offerte	-
• Mise en demeure pour loyer impayé ou assurance	45.00 € TTC	du locataire
• Remise du dossier à l'huissier / avocat	150.00 € TTC	du locataire
• Injonction de payer	Frais et débours TTC facturés par l'huissier	refacturés au locataire
• Chèque et prélèvement impayés	50.00 € TTC	du locataire
• Constitution du dossier pour commission de conciliation	150.00 € TTC	du demandeur
• Présentation du dossier en commission de conciliation	vacation dirigeant + frais déplacement	du demandeur
Gestion d'immeuble en mono-propriété <small>(gestion de plusieurs logements)</small>		
Forfait gestion comprenant : 2 visites / an sur place + compte rendu par mail, gestion des contrats de fluides et d'énergie Suivant dossier, application du tarif vacation pour toute demande supplémentaire non incluse dans le forfait ci-dessus	150.00 € TTC (par lot / an)	du bailleur
Rédaction de documents, type règlement intérieur, descriptif immeuble	vacation dirigeant	du bailleur
Estimation / divers		
Forfait gestion de dossier administratif sinistre : Comprenant : photos, établissement du constat, envoi à l'assurance / suivi dossier, une demande de devis Suivant dossier, application du tarif vacation pour toute demande supplémentaire non incluse dans le forfait ci-dessus	150.00 € TTC	du bailleur
Représentation à une assemblée générale des copropriétaires	vacation dirigeant + frais déplacement	du bailleur
Estimation orale	offerte	-
Estimation écrite	150.00 € TTC <small>(offerte si client de l'agence)</small>	du bailleur
Rédaction du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers	50.00 € TTC (par lot / an)	
Avenant et / ou renouvellement du contrat de location	120.00 € TTC	du demandeur
Forfait gestion des travaux (hors travaux d'entretien) Comprenant : 2 devis - 2 réunions de chantier - demande assurance décennale Suivant dossier, application du tarif vacation pour toute demande supplémentaire non incluse dans le forfait ci-dessus	4% TTC maximum et dégressif <small>(sur total TTC des travaux)</small>	du bailleur